



**ALLOCUTION DE LA REPRESENTANTE SPECIALE DU SECRETAIRE
GENERAL ET CHEFFE DE LA MINUSCA, MADAME VALENTINE
RUGWABIZA, À LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU BATIMENT AFFECTE AUX JURIDICTIONS
MILITAIRES DE BANGUI
BANGUI, le 10 août 2023**

- Monsieur le Ministre d’Etat en Charge de la Justice Garde des Sceaux et de la Promotion du Droit de l’Homme,
- Monsieur le Ministre de l’Intérieur et de la Sécurité publique,
- Monsieur le Président de la Juridiction Militaire de Bangui,
- Honorable, Monsieur le Député du 1^{er} Arrondissement de la ville de Bangui ou son Représentant,
- Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la ville de Bangui ou son Représentant,
- Monsieur Le Général, Chef d’Etat-major des Armées (ou son Représentant),
- Monsieur le Général, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale,
- Monsieur le Contrôleur Général, Directeur Général de la Police Nationale,

C'est un honneur et un immense privilège de me joindre à vous à l'occasion de cette cérémonie de remise du premier Tribunal Militaire permanent de Bangui, qui marque l'aboutissement d'un long processus d'échange et de collaboration entre les autorités nationales et la MINUSCA.

La cérémonie qui nous réunit ce matin traduit, une nouvelle fois, l'accompagnement absolu de la Mission aux efforts des autorités nationales dans la mise en œuvre de la Réforme du Secteur de Sécurité, conformément à son mandat.

Ce premier Tribunal Militaire permanent est avant tout l'expression de la volonté du Gouvernement Centrafricain d'assurer le professionnalisme et la redevabilité des forces nationales de sécurité, avec en point de mire la lutte contre l'impunité et une sécurité durable et renforcée.

L'émergence de la juridiction militaire de Bangui prend racine dans la révision du Code de Justice militaire et son adoption par les membres de l'Assemblée Nationale le 24 mars 2017, avec le soutien capital des ministères de la Justice et de la Défense. Cette impulsion législative avait permis la réactivation des audiences militaires, qui se déroulaient souvent dans des conditions difficiles.

A cet égard, je salue les décisions courageuses de l'Etat Major FACA et des Directions Générales de la Police et de la Gendarmerie Nationales, qui ont commencé à procéder à l'application de mesures disciplinaires, allant jusqu'à des poursuites judiciaires et la radiation de certains de leurs éléments ayant violé l'éthique des institutions et souvent du respect des droits humains.

Nous nous réjouissons donc de l'installation de la juridiction militaire de Bangui en ses murs, propices au travail des magistrats et du personnel judiciaire.

Le travail de la Justice Militaire, dans le respect du cadre national institutionnel et constitutionnel, c'est la pleine contribution des ministères de la Justice, de la Défense Nationale et de l'Intérieur, à la lutte contre l'impunité au sein de l'appareil sécuritaire. Par extension, c'est aussi la démonstration devant les institutions et le peuple centrafricain que tout personne, civil ou en uniforme, est redevable devant la Loi, boussole des institutions et des hommes.

L'application stricte des mesures internes de sanction et de discipline, et par extension le recours aux juridictions militaires, devraient aussi contribuer à renforcer les chaînes de commandement et de contrôle au sein des forces nationales de sécurité, indispensables à la bonne gouvernance, mais aussi à l'efficacité des hommes et du matériel engagés.

Messieurs les Ministres,

Mesdames, messieurs,

Ce nouveau bâtiment qui abrite le premier Tribunal Militaire permanent de Bangui a été rénové et équipé à hauteur de plus de 142 millions FCFA à travers des fonds programmatiques de la section de la Réforme du Secteur de la Sécurité de la Mission.

C'est pour moi l'occasion de souligner, en votre présence, le soutien assuré de la MINUSCA au bon fonctionnement de l'appareil sécuritaire et judiciaire national. A cet égard, j'exprime l'intérêt de la Mission à étendre son soutien aux juridictions militaires de Bouar et de Bambari, en 2023 et 2024. La MINUSCA espère que ces prochains appuis contribueront pleinement à l'amélioration des conditions de travail des magistrats et à la promotion de la justice.

Je saisis l'occasion de cette cérémonie pour remercier les autorités des ministères de la Justice, de la Défense Nationale et de la Reconstruction, ainsi que de l'Intérieur et de la Sécurité publique, pour une excellente qualité de la coopération avec la MINUSCA, qui, à travers ses différents services et composantes, continuera au quotidien à soutenir les efforts nationaux engagés dans la lutte pour le respect du Droit et des Lois.

Enfin, mes remerciements vont également aux partenaires d'exécution, les ONG nationales ICAD et DIGI HOME, qui, au côté de la direction des infrastructures du ministère de la Défense, ont réalisé un ouvrage remarquable, dans les temps impartis.

Je vous remercie. Singuila Mingui